

Recommandations pour la résilience côtière

La réunion de mi-année de l'Alliance des villes s'est terminée par une présentation convaincante du Conseil consultatif des maires sur la résilience côtière, au cours de laquelle les maires ont présenté une série de projets de recommandations qui répondent aux besoins de résilience les plus urgents auxquels sont confrontées les communautés riveraines du bassin. Les recommandations répondent aux problèmes croissants liés à l'érosion du littoral, aux niveaux d'eau élevés et aux inondations côtières, en mettant l'accent sur le développement de la capacité des municipalités à planifier et à répondre à ces défis au fil du temps.

Les projets de recommandations sont divisés en trois catégories : binationales, canadiennes et américaines.

Les recommandations binationales suggèrent des pistes pour promouvoir les ressources et le soutien aux solutions fondées sur la nature et encouragent l'exploration des meilleures pratiques pour les collaborations des secteurs public-privé sur les défis de la résilience du littoral. Les recommandations binationales proposent également que l'Alliance des villes poursuive un certain nombre d'activités, notamment la réalisation annuelle d'une enquête d'évaluation des besoins en matière de résilience côtière, ainsi que le maintien du conseil consultatif des maires sur la résilience côtière jusqu'en 2022.

D'un point de vue canadien, les recommandations comprennent le renforcement de l'action et de la collaboration autour des questions de résilience côtière à l'échelle fédérale et provinciale. Les recommandations suggèrent également des pistes pour renforcer l'éducation et les ressources autour des solutions basées sur la nature pour les municipalités canadiennes.

Les recommandations comprennent également l'identification de données et d'informations pour soutenir la prise de décision municipale et, séparément, l'identification des lacunes de connaissances dans le domaine afin d'encourager le développement de programmes de formation pour renforcer les connaissances de la main-d'œuvre sur les questions côtières.

De l'autre côté de la frontière, les recommandations américaines identifient un besoin de coordination et de collaboration sous-régionales pour cibler les ressources vers les municipalités. Elles traitent également des possibilités de minimiser les obstacles aux sources de financement fédérales et de renforcer la capacité des municipalités à demander des fonds fédéraux. En ce qui concerne le financement, les recommandations encouragent également les municipalités à investir dans des mécanismes de financement innovants pour leurs solutions de résilience côtière. Enfin, elles recommandent que l'Alliance des villes s'engage dans l'étude sur la résilience côtière des Grands Lacs du *U.S. Army Corps of Engineers (USACE)* afin de s'assurer que les résultats sont pertinents pour les municipalités en première ligne de ces questions.

Le Conseil exécutif de l'Alliance des villes approuvera formellement les recommandations avant la prochaine réunion du Conseil consultatif du 24 mars. Une fois les recommandations approuvées, le personnel de l'Alliance des villes commencera à travailler à leur compilation dans un rapport final qui sera disponible le mois prochain. Les membres de l'Alliance des villes intéressés à rejoindre le Conseil consultatif en 2022, notamment pour faire avancer la mise en œuvre des recommandations, sont encouragés à Phillipe Murphy- Rhéaume à phillipe.murphy-rheaume@glslcities.org.